



Mathilde DELESPINE



Mathilde DELESPINE

Violences et maltraitance : comment les détecter et agir ?

Ces dernières années nous avons collectivement pris conscience que l'accompagnement des femmes victimes de violences doit être global, holistique et coordonné et qu'il s'agit d'une problématique majeure de santé publique.

Les conséquences des violences sur la santé sont de mieux en mieux connues, comprises et documentées grâce au développement de la recherche sur cette problématique.

La publication récente par la HAS de recommandations sur les violences au sein du couple (2019), les mutilations sexuelles féminines (2020) et l'évaluation globale de la situation des enfants en danger (2021) est l'illustration de cet engagement de la communauté médicale envers toutes les personnes victimes de violences.

Ces situations sont souvent complexes avec des vulnérabilités croisées et un défaut de coordination des parcours de soins. En abordant les mécanismes et les conséquences de ces violences, nous élaborerons des pistes concrètes pour la pratique quotidienne afin de se sentir mieux équipés dans l'accompagnement périnatal des femmes victimes de violences.

Apprenez à repérer les femmes victimes de violences et à faire émerger leur parole puis à les orienter vers les ressources adaptées.

PRISE EN CHARGE	DURÉE	OBLIGATION TRIENNALE
OPCO/FIFPL	14 heures	NON

Les objectifs pédagogiques

- Assoir les bases théoriques pour bien comprendre les enjeux de cette problématique
- Connaître le cadre légal : ordinal, civil et pénal
- Connaître les règles de rédaction d'un certificat médical descriptif
- Savoir repérer, dépister et explorer les antécédents de violences
- Savoir mener un entretien/temps d'échange avec une femme ayant subi des violences
- Développer ses compétences relationnelles et pédagogiques pour permettre aux victimes de mettre en place les actions qui lui permettront d'être en sécurité et de se reconstruire
- Savoir évaluer la gravité d'une situation de violence
- Découvrir son réseau et les clés d'un travail partenarial au service des patients

Le programme pour maîtriser les bons reflexes face à une personne subissant des violences
(14 heures formation continue)

Évaluation initiale des connaissances

1. Introduction (10 min)

2. Les notions fondamentales : appréhender la problématique des violences faites aux femmes (130 min)

- a. Connaître avec précision les définitions et les concepts
- b. Bien identifier les notions fondamentales : les données épidémiologiques
Les formes de violence
Les contextes des violences
Mécanismes comportementaux de la violence
Vécu des femmes violentées
Possibilité de se mettre en sécurité
Conséquences sur la santé : conséquences sur la santé mentale
Santé somatique, sexuelle
Santé périnatale
Santé des enfants
- c. i.
- d. j.
- e. k.
- f.
- g.
- h.
- i.
- j.
- k.

3. Appréhender la problématique des violences faites aux femmes à travers l'aspect juridique et légal (110 min)

- a. Connaître la réglementation spécifique à la profession

Cliquez ici pour vous inscrire



- b. Rédaction d'un certificat ou d'une attestation
- c. Connaître le cadre législatif français
- d. Dispositifs territoires

4. Les outils pour reconnaître une situation de violence (90 min)

- a. Repérage systématique
- b. Les obstacles au repérage systématique
- c. Connaître et savoir interpréter les signes d'appels
- d. Spécificité de la période périnatale
- e. Court métrage pédagogique

5. Les outils pour le choix d'une stratégie de soins et le travail en réseau (115 min)

- a. Organiser le temps clinique avec la victime
- b. Conduite de l'examen clinique
- c. Connaitre les outils pour élaborer une prise en charge/prise en soins
- d. Savoir diriger les patientes dans le réseau de soins
- e. Constitution d'un réseau partenarial juridique et médico-social

6. Cas clinique (15 min)

7. Conclusion (10 min)

8. Focus dentaire

- a. Spécificité du repérage en cabinet dentaire
- b. L'entretien du chirurgien-dentiste
- c. Certificat médical dentistes
- d. Violences femmes et chirurgiens-dentistes
- e. Affiche
- f. Certificat médical initial
- g. Signalement des maltraitements
- h. Certificat médical initial 2
- i. Fiche réflexe
- j. Schéma dentaire
- k. Note explicative certificat médical

Questionnaire final d'avis sur la formation

**Mathilde DELESPINE****Violences et maltraitance :
comment les détecter et agir ?****Mathilde DELESPINE****Violences et maltraitance :
comment les détecter et agir ?**

Votre conférencière



Mathilde DELESPINE

Mathilde Delespine, sage-femme depuis 2009 s'est intéressée à la problématique des violences faites aux femmes (VFF), dès ses études, guidée par la Dre Emmanuelle Piet. Elle a débuté son activité au sein de la maternité de Montreuil où elle a intégré l'unité de soins pour les femmes excisées de la Dre Antonetti et de Mme Fall. Elle a ouvert dans cet établissement une consultation prénatale dédiée aux femmes victimes de violences et piloté un projet de service autour de cette problématique. Titulaire du Master «Prise en charge des victimes et des auteurs d'agressions» au sein du laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale de Paris Descartes, elle est depuis 2013 coordinatrice d'un programme de prévention des violences faites aux femmes au sein du réseau de santé périnatal NEF (Seine-Saint-Denis et Nord Seine et Marne). Elle est chargée d'enseignement dans plusieurs DU, Master et à l'Ecole Nationale de la Magistrature. Depuis 2015 elle est également experte formatrice pour la MIPROF. En mars 2016 elle rejoint la Dre Hatem pour coordonner la Maison des Femmes de Saint-Denis. En 2017, elle contribue à l'ouvrage collectif « Violences Conjugales, le droit d'être protégée » dirigé par Ernestine Ronai et Edouard Durand. En 2018 et 2019 elle a fait partie de trois groupes de travail pour l'élaboration de recommandations auprès de la HAS (Haute Autorité de Santé) et de la SFMU (Société Française de Médecine d'Urgences).

Cliquez ici pour vous inscrire

Public concerné et matériels nécessaires :

Cette action s'adresse aux chirurgiens-dentistes, diplômés, du débutant au professionnel de santé aguerri. L'accès à la formation nécessite une connexion internet et du matériel informatique tel qu'un ordinateur, tablette ou smartphone.

Aucun pré-requis nécessaire.

Le type d'évaluation pratiqué :

Nous pratiquons à chaque étape de la formation des évaluations :

- Évaluation initiale des connaissances
- Exercices et auto-évaluations, avec correction détaillée après chaque partie.
- Questionnaire final d'évaluation.
- Questionnaire final d'avis sur la formation.

Informations pratiques

*Janvier 2026***S03-029 - Violences faites aux personnes : repérage ; prise en charge****NACPRO : S0320230140010**

Organisme DPC N°
9105

- Formation e-learning, vidéos et contenu accessibles en illimité
- Fiches pratiques téléchargeables et certificat validant
- Éligible OPCO et FIFPL
- Période pour suivre la formation : 3 mois
- Tarif FIFPL : 400 €
- Groupe privé d'entraide destiné aux inscrits